

COMMISSION TECHNIQUE

BO N°16 du 6 décembre 2018

⇒ Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumises.

PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE

Détection U13

La Commission technique organisera la détection U13, joueurs nés en 2006 les :

- **Secteur Narbonnais** : Mercredi 5 décembre 2018 au Stade Municipal de Leucate.
- **Secteur Lauragais** : le mercredi 12 décembre 2018 au Stade des Pyrénées à Bram,
- **Secteur Carcassonnais** : le mercredi 19 décembre 2018 au Stade JF Daré de Grèzes Herminis,
- **Secteur Carcassonnais** : le mercredi 16 janvier 2019 au Stade JF Daré de Grèzes Herminis,
- **Rassemblement Départemental** (joueurs observés lors des secteurs): le 23 janvier 2019 au Stade des Pyrénées à bram,
- **Finale Départementale** (joueurs observés lors du rassemblement départemental): le 30 janvier 2019.

Au vu du nombre de joueurs proposés, la Commission vous communique la répartition suivante par secteurs :

- **Secteur du Narbonnais** (05/12): MJC Gruissan FC, FU Narbonne, FC Corbières Méditerranée, F. Clape Méditerranée, FC Sallèles d'Aude, SC Narbonne Montplaisir.
- **Secteur Lauragais** (12/12) : GF Piège-Lauragais-Malpère, Limoux Pieusse FC, FC Le Cougaing, CO Castelnaudary, ES Arzens, FC Massogien.
- **Secteur Carcassonnais** (19/12) : US Minervois, Quillan FAHVA, FC Malepère, UF Lézignan, FA Carcassonne, US Conques.
- **Secteur Carcassonnais** (16/01) : O. Cuxac d'Aude, SC St Marcel, GFC, FC Briolet, Trèbes FC,



SECTEUR NARBONNAIS

Les joueurs, dont les noms suivent, ont pris part à la détection U13 du Secteur Narbonnais qui a eu lieu le mercredi 5 décembre 2018 au Stade Municipal de Leucate :

- **MJC Gruissan FC** : CHEMIN Jameson, BERTANI Noann, TOURNIER Lucas, MAN André, IMBERNON Joris.
- **FU Narbonne** : MARTINEZ Yanis, ALBERT Samuel, GOUMAN Alan, PALOMINO Enzo, TEHAMI Mehdi, BEN MOHA Aniss, BENDKHA BADR Eddine, FAURE Lucas, KLAIBI Yanis, LE BERRE Sacha, MANDROU Romain, RHOULBEN Adam, IKAABOUNI Seylian, MAZOUZ Hilal, NUFFER Nicolas.
- **FC Corbières Méditerranée** : PESSELMON MOISE Hugo, AYROLLES Hugo, ALMADOVAL Kenzo, MADROUSSE Walid, CHACON Mederick, EVEN Morgan, KIOUKIOU Nassim, MONTEIL Louka, PERAUT Téo.
- **F. Clape Méditerranée** : DAUVILLIERS Tom, CARCASSES Enzo, TONNELIER Emilien.
- **FC Sallèles d'Aude** : DEFRANCE Lilian, NICOLAS Dylan, ARNSEK Dorian, AZAM Zyed, LOPEZ Nolan, PERIE Jean.
- **SC Narbonne Montplaisir** : PRADOS Sébastien, MALOSSE Gaëtan, MAZARD Arthur, BOUET Ethan, MEYER Tom, DESSALES Sayan, AKOUAN Pharelle.

L'encadrement technique était assuré par M. ROQUE (CDFA) et Messieurs ESCALIER, GINE, RATABOUIL et ULLDEMOLINS, membres de la Commission Technique.

CONVOCAATION - SECTEUR LAURAGAIS

Les joueurs proposés par les clubs et dont les noms suivent, sont convoqués pour la détection U13 du Secteur Lauragais qui aura lieu le :

Mercredi 12 décembre 2018 à 14h (PRECISES)

Au Stade des Pyrénées à Bram

(STADE DES PYRÉNÉES - CHEMIN DE FANJEAUX - 11150 BRAM)

- **LIMOUX PIEUSSE FC** : COSTE Mattis, MORAN William, HENRIQUES Thomas, FABLET Tristan, BEN KACEM Wassim.
- **FC COUGAING**: ROBLES Maxime, BOYE Romain, BARREAU Lilian, HUNNEKING Sven.
- **GF Piège-Lauragais-Malepère** : LAMIRAND Gabriel, BRASSENS Gabin, RASO Milan, RIEUBERNHET Alexis, COURTESSI Alexandre, LAVAL Mathis, MARBOEUF Louan, MARTY Théo, RAYNIER Tom, SOILHI Arkhane, TEIXEIRA LOPES Joel, AZOUZ Naim, CORREZE Ryan, GALY Gabin.
- **CO CASTELNAUDARY**: MURAT Louis, AZZOUZI Noé, BERGMES Léo, BOSSAVY VIERA Tao, GAUTHIER Clément, OURLIAC Kevin, SANZ ARNAU JULIANS Flavio, DA COSTA Enzo, LEPAGE Jaysson, MORICEAU Evann, RIDHOI Rahim, TERNEAUX Louis, AMRINE Lorenzo.
- **ES ARZENS** : ROSSEL Luka, SCHMITT Charli.
- **FC MASSOGIEN** : AMRI Amine, AUGUSTE Grégory, BOUBSILA Ruben, SAID Rayan, EYNARD Sébastien, ELISABETH Tiago, BEKHADA Yliesse.

PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE

CFF1 – Modules U7-U9-U11

Le District de l'Aude et la Ligue de football d'Occitanie organisent leurs sessions de formations U7, U9 et U11.

MODULE U7 :

- 22/12/2018 au Stade des Pyrénées à Bram de 8h30-12h30 et 13h30-17h30.

MODULE U9 :

- Secteur Ouest – Stade des Pyrénées à Bram
 - o Le vendredi 4 janvier 2019 de 18h30 à 22h30,
 - o Le samedi 5 janvier 2019 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
 - o Le dimanche 6 janvier 2019 de de 8h30 à 12h30.
- Secteur Est - Complexe Montplaisir à Narbonne
 - o Le vendredi 11 janvier 2019 de 18h30 à 22h30,
 - o Le samedi 12 janvier 2019 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
 - o Le dimanche 13 janvier 2019 de de 8h30 à 12h30.

MODULE U11

- Secteur Ouest - Stade des Pyrénées à Bram
 - o Le vendredi 19 janvier 2019 de 18h30 à 22h30,
 - o Le samedi 20 janvier 2019 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
 - o Le dimanche 21 janvier 2019 de de 8h30 à 12h30.
- Secteur Est - Complexe Montplaisir à Narbonne
 - o Le vendredi 26 janvier 2019 de 18h30 à 22h30,
 - o Le samedi 27 janvier 2019 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
 - o Le dimanche 28 janvier 2019 de de 8h30 à 12h30.



CFF2 – MODULE U13

La Ligue de Football d'Occitanie et le District de l'Aude de Football organiseront une session du Module U13 au Stade Ste Marie à Coursan (119 Avenue Jean Jaurès – 11110 Coursan) les :

- Mardi 22 janvier 2019 de 18h30 à 22h30,
- Jeudi 24 janvier 2019 de 18h30 à 22h30,
- Mardi 29 janvier 2019 de 18h30 à 22h30,
- Jeudi 31 janvier 2019 de 18h30 à 22h30.



Nous souhaitons vivement que le plus grand nombre de responsables d'équipes les suivent.

RAPPEL ➔ les inscriptions se font sur le [site internet du District](#).

OBJECTIF = 1 ÉDUCATEUR PAR ÉQUIPE

LES INSCRIPTIONS SE FONT SUR LE SITE DU DISTRICT.



[CLIQUEZ ICI POUR S'INSCRIRE](#)

INFORMATIONS

REGLEMENT COMPETITONS REGIONALES JEUNES 2019/2020

La Commission informe les clubs des obligations qui entreront en vigueur lors de la Saison 2019/2020 pour les équipes participants à des compétitions régionales (Ligue de Football d'Occitanie – Règlements des championnats jeunes):

« ARTICLE 12 - OBLIGATIONS EDUCATEURS :

Les clubs participant aux championnats régionaux sont tenus d'utiliser les éducateurs suivants :

Saison 2019/2020 :

- En Catégorie U18 R1 et U16 R1 : Un entraîneur principal de l'équipe, titulaire au minimum du Diplôme BMF.
- En catégorie U14 R1 : Un entraîneur principal de l'équipe, titulaire au minimum des Diplômes CFF 2 + CFF 3.
- En catégorie U18 R2 et U16 R2 : Un entraîneur principal de l'équipe, titulaire au minimum du Diplôme CFF 3.

- *En catégorie U14 R2 : Un entraîneur principal de l'équipe, titulaire au minimum du Diplôme CFF 2.*

Une dérogation peut être demandée auprès de la Commission Régionale du Statut des Educateurs

Sanctions prévues :

Sur proposition des commissions compétentes et après décision du Comité Directeur :

- *A l'issue de la saison 2018/2019, et au terme de chaque saison, les équipes, quel que soit leur niveau, ne respectant pas les obligations définies ci-dessus pourront être rétrogradées au niveau immédiatement inférieur.*
- *Cette rétrogradation s'ajoutera éventuellement aux descentes prévues par le règlement. »*



La Commission